



## REUNION DU COMITE SYNDICAL

JEUDI 7 JUIN 2012

### LE MOT DU PRESIDENT

### SCHEMA DIRECTEUR : FINALISATION

👉 Présentation SOGREAH

Nécessité de présenter la synthèse de l'étude aux syndicats de distribution pour validation :

SYNDICATS	LIEU	DATE ET HEURE
<b>SIAEP LUY ET GABAS ET GARLIN</b>	Maison de la Communauté - Serres Castet	Mardi 12 juin – 18h30
<b>SIAEP VALLEE DE L'OUSSE ET LAMARQUE PONTACQ*</b>	Maison des services publics - Soumoulou	?A définir ?
<b>SIAEP PLAINE DE NAY* SIAEP NAY OUEST*</b>	Maison du canton - Pays de Nay- Bénéjacq	Mercredi 4 juillet – 18h
<b>SIAEP DE LEMBEYE, CROUSEILLES, LES ENCLAVES, MONTANER ET VIELLA</b>	Mairie de Lembeye	?A définir ?

### RAPPORTS ANNUELS 2011

#### RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE ET COMPTE D'AFFERMAGE SAUR

👉 Délibération « Adoption du rapport du délégataire SAUR pour l'année 2011 et bilan de l'ARS sur la qualité des eaux distribuées en 2011 »

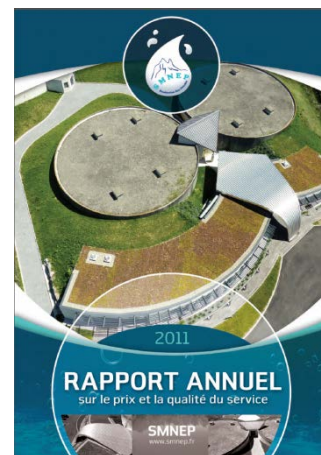
👉 Délibération « Approbation du compte d'affermage du syndicat pour l'année 2011 »

#### BILAN DE LA QUALITE DE L'EAU ARS

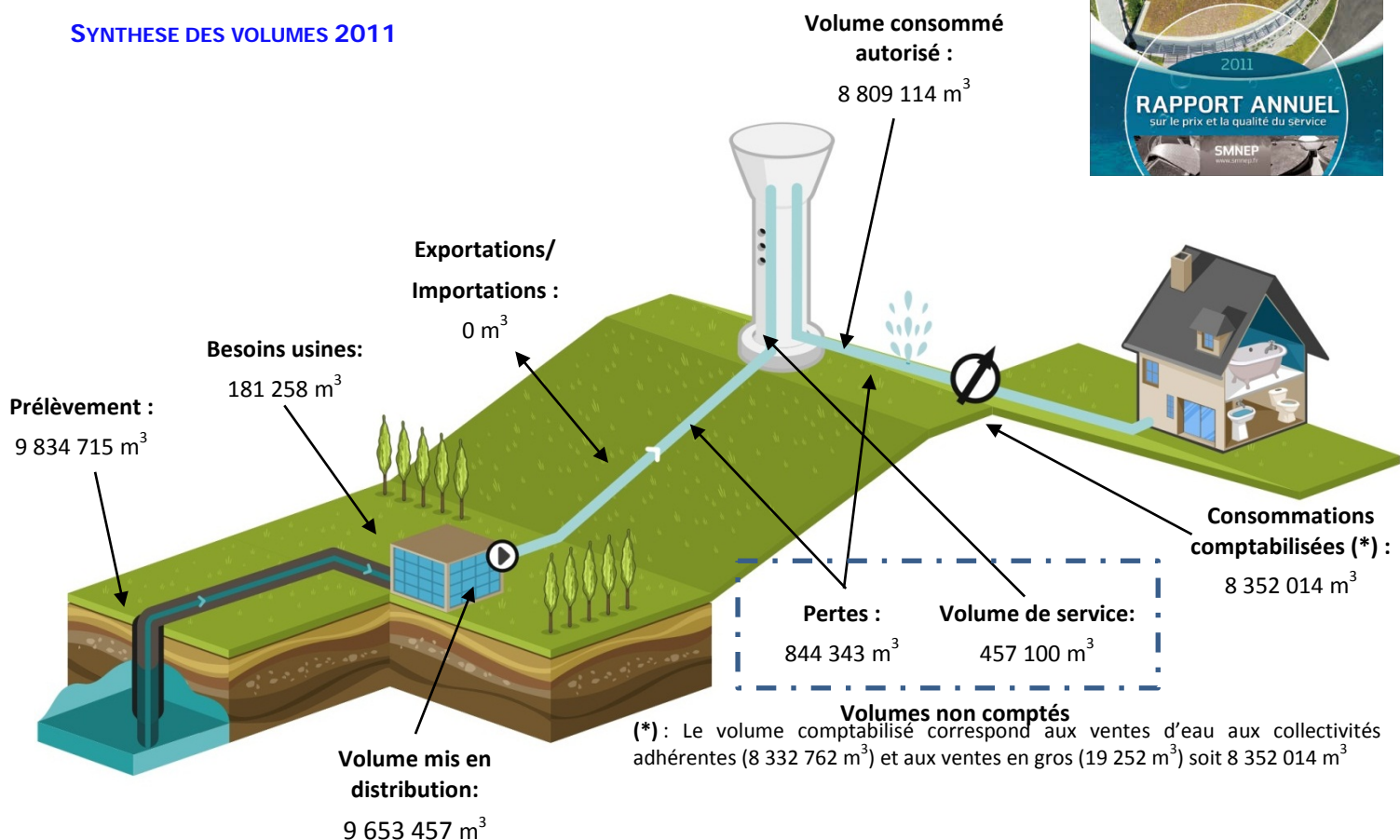
D'un point de vue qualitatif, l'eau distribuée en 2011 a été conforme à la réglementation (100% sur le paramètre bactériologique et 98% sur les paramètres physico-chimiques)

👉 Délibération « Adoption du rapport du délégataire SAUR pour l'année 2011 et bilan de l'ARS sur la qualité des eaux distribuées en 2011 »





**SYNTHESE DES VOLUMES 2011**



**LES CHIFFRES CLES 2011 :**

- Indice de protection de la ressource : 70.1%
- Consommation énergétique des usines de production : 0.47 KW/m<sup>3</sup>
- Linéaire de réseau : 184.4 km
- Connaissance du réseau : 60/80
- Indice volumes non consommés : 19.3 m<sup>3</sup>/Km/j
- Indice linéaire de pertes en réseau : 12.5 m<sup>3</sup>/Km/j
- Part syndicale : 0.1952 €/m<sup>3</sup>
- Recette syndicale : 1 624 526,84 €
- Part délégataire : 0.1350 €/m<sup>3</sup>
- Recette délégataire : 1 136 495,23 €

👉 Délibération «Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2011 »

**AVANCEMENT DES PROGRAMMES DU SMNEP, CONSOMMATION DES CREDITS**

👉 Programmation pluriannuelle du SMNEP 2009 - 2012.

**DECISION MODIFICATIVE**

👉 Délibération « Décision Modificative n°1 »

## PAT GAVE DE PAU : BILAN ET POURSUITE

Lors des précédents comités syndicaux, l'accueil de Mme Bérange AVIRON-VIOLET à la Maison de l'Eau a été validé pour la période du 15 octobre au 31 décembre 2012. L'installation de l'animatrice du PAT nécessite quelques travaux.



Lors de l'envoi de la convocation, une note de synthèse a été adressée à l'ensemble des élus afin de se prononcer sur la poursuite du PAT pour la période 2013 – 2018.

👉 Délibération « Poursuite du PAT 2013 - 2018 »

## RAPPEL

👉 Arrêté de titularisation Hélène LEONG-KAM-PO

## QUESTIONS DIVERSES

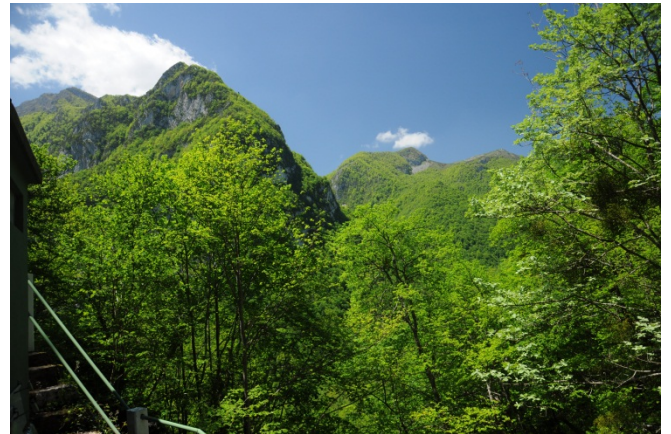
### PERIMETRES DE PROTECTION

Concertation et aménagement du projet d'arrêté préfectoral (ARS/SMNEP/Mairie d'Arthez-d'Asson)

👉 Note de synthèse Sarah LAMOTHE (Etudiante MASTER II EGTP)

### CET

👉 Délibération « Règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, d'utilisation et de clôture du compte épargne temps. »



### VISITE SALLE PEDAGOGIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

- |  |   |
|--|---|
| ✓ Master EGTP : 27/01                  | ✓ Lycée Agricole Pau-Montardon : 12/04              |
| ✓ Unis Cité : 27/02                    | ✓ Club des anciens de Buros : 06/04                 |
| ✓ Maternelle de Lons : 19/03           | ✓ Ecole de Ger : 24/05                              |
| ✓ Ecole d'Angais : 22/03               | ✓ Collège de Morlaàs : 01/06                        |
| ✓ Maternelle de Lons : 29/03           | ✓ Ecole de Lescar : 28/06                           |
| ✓ Ecole d'Assat : 03/04                | ✓ Centre de loisir de Serres-Morlaàs : 013 et 17/07 |
| ✓ Lycée Agricole Nay : 03/04           |   |
| ✓ Collège Notre Dame de Lescar : 10/04 |   |

**A VENIR :** Dans le cadre du marché à bon de commande « communication » passé avec ZOOKEEPER, mise en page de la brochure de présentation de la salle pédagogique.

### SITE INTERNET ([www.smnep.fr](http://www.smnep.fr))

**A VENIR :** Reprise de la page d'accueil du site Internet dans le cadre du marché à bon de commande « communication »



## VISITE 3<sup>EME</sup> RESERVOIR DE BUROS



## RECEPTION DE LA STATION D'ALERTE D'ARTHEZ-D'ASSON

Le 30 mai dernier, les élus du SMNEP ont réceptionné la station d'alerte d'Arthez-d'Asson.

Cette installation a pour objectif de sécuriser la station d'eau potable située à l'aval et ainsi de garantir la qualité de l'eau distribuée à près de 10 000 habitants. Pour cela, l'eau de l'Ouzom est pompée et envoyée vers un aquarium. Les poissons, espèces dites polluo-sensibles, permettent de déclencher une alarme en cas de pollution du cours d'eau afin de stopper la station de production.



Ces travaux, demandés par l'hydrogéologue agréé en 2008 dans le cadre de la mise en place de l'arrêté préfectoral, ont débuté en septembre 2011. Interrompus suite à la crue du mois de novembre, ils ont pu être achevés au mois de mai. La construction a été assurée par les entreprises CASADEBAIG (lot génie-civil) et SAUR (lot équipement).

D'un montant total de 120 000 € HT, cet ouvrage a été financé par le SMNEP, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (aidé à hauteur de 50%).

## MODERNISATION DE L'USINE D'ARTHEZ-D'ASSON TRANCHE 2 ET 3

Le SMNEP a engagé en février 2012, la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> phase de modernisation de l'usine d'Arthez-d'Asson. La réception de ce programme est prévue pour le dernier trimestre 2012.

D'un montant de 290 K€ HT, la deuxième phase vise à mettre en conformité la station de production avec le futur arrêté préfectoral. Ces travaux comprennent les aménagements suivants : Aménagement de la prise d'eau et évacuation des eaux de ruissellement (Lot 1 : EUROVIA), Clôture du périmètre de protection immédiate (Lot 2 : Laffitte Paysage) et couverture des filtres à sable et du décanteur (Lot 3 et 4 : SAUR).

Parallèlement, la troisième phase a été lancée. Elle a pour objectif de finaliser la reprise de l'étanchéité et la mise en valeur du bâtiment. Le coût des travaux s'élève à 200 K€ HT et ont été attribués à CANCE (Lot 5 et 6 : Charpente métallique, Bardage, étanchéité, menuiserie extérieure et serrurerie), NOVELEC (Lot 7 : électricité) et Poussimour (Lot 8 : plâtrerie, faux plafond, carrelage, faïences et peinture).

## TRAITEMENT DES BOUES

La Collectivité a lancé fin mai, la consultation pour le traitement des boues issues du décanteur et des filtres à sable de l'usine d'Arthez-d'Asson (Lot 1). Ce marché comprend aussi la réfection totale de la voirie (Lot 2). Les travaux devraient commencer au dernier trimestre 2012.

## FINALISATION DES TRAVAUX PREVUE POUR JUIN 2013

